

ARTS, LETTRES, LANGUES

Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, second degré : Lettres modernes

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR des lettres,
langues,
sciences
humaines et
des sociétés

Présentation

La spécialité de Master parcours « MEEF-Lettres modernes », Master de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation, prépare activement les étudiant/es à la pratique de l'enseignement. Elle développe des connaissances relatives à la lecture et à l'interprétation des textes littéraires (théorie littéraire, critique des textes, histoire littéraire), ainsi qu'à la langue française et à son histoire. L'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de Créteil, école supérieure du professorat et de l'éducation pour l'académie de Créteil, organise la préparation de ce master et celle des concours du CAPES en coordination avec différents établissements, dont l'Université Paris 13 et l'université Paris 8 qui se sont associées pour les divers enseignements aux deux semestres du Master 1.

Objectifs

Le Master parcours « MEEF Lettres modernes » a pour objectif l'obtention du Master d'enseignement MEEF et du CAPES de lettres modernes. Dans cette perspective, le

Master 1 est principalement consacré à la préparation du concours. D'une manière générale, le Master MEEF prépare à la pratique de l'enseignement, à la connaissance du monde de l'éducation, et permet aux étudiant/es de conserver un lien avec la recherche en linguistique et en littérature. Il vise également à favoriser d'une manière générale une meilleure formation aux métiers de l'éducation, quelle que soit la situation des candidat/es, encore sous le régime étudiant ou déjà en exercice.

Savoir-faire et compétences

Ce Master spécialisé permet aux candidat/es au CAPES de présenter les épreuves écrites et orales dans les meilleures conditions. Les différents enseignements en histoire de la langue et de la littérature, en grammaire et stylistique, les cours spécifiques d'entraînement à la dissertation et au commentaire de texte permettent d'accroître à la fois la compréhension en profondeur du texte français, les connaissances sur la langue française, et la maîtrise de compétences rédactionnelles et d'expression orale. Les capacités d'organisation et de travail régulier sont stimulées.



dans la perspective professionnelle de l'enseignement et dans celle de la recherche en littérature et langue française.

Organisation

Contrôle des connaissances

Pour l'obtention du Master « MEEF-Lettres modernes », le contrôle des connaissances s'effectue suivant des modalités propres à chaque établissement (ESPE, Paris 13, Paris 8) et à chaque enseignant(e), mais en respectant, pour l'université Paris 13, les règles du contrôle continu (deux notes), et du rattrapage (une note). Les notes du contrôle continu sont obtenues en général pendant la durée de l'enseignement, ou peu après la fin de la séquence d'enseignement. Le cas échéant, les notes de rattrapage doivent être rendues avant les jurys de semestre (janvier, juillet). Le rattrapage peut prendre la forme d'un devoir à la maison. Le concours CAPES sanctionne un certain niveau pédagogique et académique. A ce titre, il vérifie l'efficacité de la formation sur le plan de l'acquisition des compétences professionnelles et des savoirs académiques.

Aménagements particuliers

Il est possible de suivre la préparation CAPES dans le cadre du Master « MEEF-Lettres modernes » avec le statut d'auditeur libre obtenu sous certaines conditions auprès des responsables de la formation à l'université Paris 13 pour les étudiants de Paris 13. Ce statut existe également pour l'université Paris 8. Ce statut d'auditeur libre dispense de toute évaluation dans le cadre de la formation MEEF. Les seules notes obtenues sont celles du concours CAPES. Le candidat auditeur libre peut rendre des exercices écrits et participer à la préparation aux oraux durant toute l'année de préparation au concours. Il n'est pas astreint à l'assiduité aux cours.

Les étudiant/es titulaires d'un Master pro ou recherche complet s'inscrivent en année de Master 1 du « MEEF-Lettres

modernes ». Ils sont dispensés de suivre les séminaires de recherche obligatoires pour les étudiants titulaires d'une licence.

Admission

Modalités de candidature

Tous les dossiers sont examinés par le ou la responsable du Master qui procède à une sélection. Il n'y a pas d'inscription de pleins droits. L'université se réserve le droit de rejeter des dossiers inadéquats ou insuffisants.

Les étudiants s'inscrivent administrativement dès le mois de juillet dans l'université de proximité de leur choix, et en général dans l'université où ils ont réussi leur licence de lettres modernes (ou autre discipline). Ils seront par la suite inscrits pédagogiquement dans l'Inspé de Créteil.

Une seconde session d'inscription (en ligne pour l'université Paris 13) a lieu en général du premier au quinze septembre.

Dates de candidatures :

Master 1 sur Mon Master : 25 février au 24 mars 2025

Master 2 sur eCandidat : 12 mai au 5 juillet 2025

Droits de scolarité

Les droits d'inscription sont ceux d'une année de Master.

Pré-requis obligatoires

Il est très fortement conseillé d'avoir suivi les enseignements de la licence de lettres modernes, tant en linguistique, grammaire qu'en littérature ou méthodologie universitaire. La dissertation ou le commentaire de textes sont des épreuves qui exigent une vaste culture littéraire. Il faut donc préparer en



amont ces épreuves par des lectures méthodiques. Toutefois, l'inscription n'est pas impossible pour les étudiant/es d'autres disciplines, à condition de procéder à une mise à niveau préalable ou en cours d'année.

Et après

Poursuite d'études

Le maintien d'enseignements liés à la recherche (séminaires) dans le cadre du MEEF-Lettres modernes facilite la poursuite de la recherche en littérature ou en linguistique.

Les titulaires du CAPES peuvent présenter par la suite le concours de l'Agrégation de lettres modernes ou de grammaire (en interne ou en externe).

Passerelles et réorientation

Les concours administratifs peuvent être présentés avec une certaine espérance de succès grâce aux compétences rédactionnelles ou d'expression acquises. La connaissance du monde éducatif et des rouages administratifs de l'éducation nationale (notamment via les enseignements de l'Inspé) ouvre la possibilité d'une réorientation dans l'administration (collèges, lycées, ministère de l'éducation nationale) voir : www.education.gouv.fr

Insertion professionnelle

Les titulaires d'un Master MEEF-Lettres modernes et/ou d'un CAPES Lettres modernes sont directement orientés vers une carrière d'enseignement dans l'enseignement public secondaire. Les stages effectués durant la formation MEEF insèrent les étudiants dans la pratique de l'enseignement.

D'autres carrières sont envisageables, notamment dans le domaine éducatif, administratif, ou culturel, grâce à la

maîtrise rédactionnelle et grâce aux compétences orales et linguistiques.

Contacts

Contacts

Responsable pédagogique

Marc KOBER

Responsable administratif

Secrétariat MEEF Lettres

☎ 01 49 40 36 51

📍 A214

Organisation

La pratique de l'enseignement est particulièrement mise en avant tout au long des deux années de la formation (cours de didactique, stages en observation, en pratique accompagnée, puis, en M2, enseignement en alternance).

La formation est mutualisée et elle est dispensée conjointement par les universités Paris 8 et Paris 13-SPC en ce qui concerne les matières académiques directement liées aux épreuves de connaissance du concours.

Pour la partie didactique et pédagogique, tous les enseignements sont organisés par l'ESPE intégrée dans l'Université Paris Est Créteil (UPEC). Le Master 1 est principalement consacré à la préparation du concours, dont les épreuves écrites ont lieu au mois d'avril et les épreuves orales en juin. Les calendriers des épreuves et les résultats sont régulièrement mis à jour sur le site www.publinet (concours d'enseignement du second degré).

Les étudiants admis au concours à l'issue de leur M2 secondaire et sont stagiaires dans le secondaire par périodes et bénéficient de cours de didactique et d'un suivi de stage.

Deux cours de langue vivante sont dispensés, respectivement en M1 et en M2.

Deux séminaires de recherche en littérature ou en linguistique française (à suivre à Paris 8 pour les étudiants inscrits à Paris 8 et à Paris 13 pour les inscrits de Paris 13) complètent la formation, l'un en M1 et l'autre en M2.

Les cours « disciplinaires » sont assurés conjointement par Paris 8 et Paris 13. Ces enseignements sont essentiellement concentrés sur deux jours par semaine.

Les cours de didactique sont assurés par les formateurs de l'ESPE à l'UPEC, notamment sur le site de Bonneuil-sur-Marne. Ils sont répartis sur le reste de la semaine.